



Compte-rendu du Conseil National du 12 décembre 2024

Malgré quelques petits problèmes techniques liés à l'absence de wifi de la FNDIRP, nous avons dû assurer la réunion depuis le petit bureau de la rue Leroux. 5 personnes étaient présentes, 9 personnes en visioconférence et 4 avaient adressé un pouvoir.

Au siège : Jacques Brument (JB), Franck Barsacq (FB), Bernard Candelon (BC), Michèle Sibiril (MS), Gérard Valère (GV),

En Visio : Viviane Kervinio (VK), Michel Dunand (MD), Alain Gimeno (AG), Yolande Fournier (YF) et Philippe Cholet (PC), Alain Albert Leclerc (AAL), à noter que Bernard Lhermet a pu nous rejoindre en cours de CN et que Yolande Fournier nous a quitté en cours de CN pour des problèmes de connexion.

Pouvoirs : Martine Reymond Vaudry, Chantal Martin, Bernard Fritsch, Monique Jehan, Bernard Lhermet, Claude Vanneste, Benoît Valleaux ; Viviane Kervinio nous informe que Christine Noël-Chastanet lui a donné son pouvoir, on ne peut en tenir compte car nous ne l'avons pas reçu.

1 – Introduction du Président

Quelques changements à vous signaler : l'association Gard Lozère s'agrandit avec les départements des Bouches du Rhône et du Vaucluse.

En Lorraine Alsace, un nouveau Président a été élu. Il s'agit de Bernard Fritsch. Il remplace Colette Mirabel, fille de la Présidente décédée, qui demeure secrétaire trésorière et Jean Paul Geisen, vice-président et porte drapeau. C'est une continuité.

2 – Nomination des scrutateurs et du secrétaire

Franck Barsacq et Gérard Valère, présents, sont nommés scrutateurs.

Michèle Sibiril est nommée secrétaire de séance.

3 – Approbation du Compte Rendu du Conseil National du 13 juin 2024

Ce Compte Rendu a été envoyé en juillet et avec l'ordre du jour du présent Conseil National.

Aucune observation n'a été formulée.

Le Compte Rendu est soumis au vote :

VOTE

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	123	621

Détail en tableau joint

Suite de l'intervention préalable de Jacques Brument :

Bref retour sur le congrès 2024 : comme il n'a pas été possible de le faire en octobre, il a eu lieu le 19 septembre avec la présentation le 18 septembre, dans l'amphithéâtre du lycée Voltaire, de la pièce de théâtre : « A l'abri des gouttes de pluie », Un certain nombre de personnes ont pu y assister. Cette pièce recouvre la période 1934 – 1939 avec entre autres la montée du nazisme en Allemagne, et la diffusion de cartes postales à l'exposition internationale de 1936 avec la croix gammée. Et en seconde partie, la période de la guerre 1939-1945 avec la captivité de l'arrière-grand-père de l'autrice et son passage à Rawa Ruska. C'est grâce aux courriers de ses arrière-grands parents que cette partie a été écrite. Le lendemain, la conférence de Valentin Schneider présenté par Philippe Cholet a été enregistrée et il est possible de l'entendre dans la partie Adhérent du site internet. Toutes les précisions seront dans le prochain Envols

2025 est l'année du 80^{ème} anniversaire du retour des Prisonniers de Guerre. L'ONACVG va organiser des commémorations et nous allons être également impliqués dans ces actions, entre autres pour la journée du prochain congrès qui sera la Journée commémorative du 80^{ème} anniversaire du retour des Prisonniers. Nous avons fait une demande de subvention à l'ONACVG, en vue d'une amélioration de nos outils de communication, c'est-à-dire internet d'une part et avoir une Journée Commémorative de Rawa lors de notre congrès qui aura lieu le 6 novembre (sous réserve de l'accord définitif de la Mairie du 20^{ème} arrondissement). Et pour inciter les adhérents à venir nombreux, nous envisageons une aide financière en fonction des demandes. A ce congrès, un historien spécialiste des Prisonniers de Guerre participera à une table ronde avec la présentation de 2 témoins du retour des PG, témoins de l'époque. Ce seront des descendants car pour les veuves, celles qui restent n'étaient sans doute pas mariées à l'époque. Pour les descendants, nous souhaitons avoir des témoignages pour connaître leur ressenti de l'époque, comment ils avaient ressenti le retour de leur père. Il est très important de pouvoir collecter les témoignages de cette époque (la sœur de JB a été témoin du retour de son père, elle a 88 ans aujourd'hui). Cette collecte d'informations rentre dans le cadre de la recherche historique.

Quelques questions :

AG : La secrétaire de son association était présente au congrès et très enthousiaste. Merci pour elle.

PC : Peut-on connaître le nom de l'historien ?

JB : Il sera communiqué prochainement.

GV : Le thème de l'année n'est-il pas le retour des déportés dans les camps d'extermination ?

JB : Selon l'ONAC-VG, c'est le 80^{ème} anniversaire du retour de tous les Prisonniers internés en Allemagne (PG, STO, déportés politiques et raciaux)

VK : A Angers, il va y avoir une exposition sur le retour des Prisonniers de Guerre avec un panneau dédié à Rawa Ruska.

4 – Présentation du compte de résultat provisoire pour 2024

Le compte de résultat a été envoyé le 8 décembre aux membres du Conseil National.

Suite à l'absence de Benoît Valleaux, Michèle Sibiril, donne lecture du texte du Trésorier.

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence, due à un déplacement professionnel à l'étranger. J'en suis vraiment désolé. Je me suis permis de rédiger un texte pour présenter les comptes 2024, ainsi que le budget 2025 qui est soumis à votre vote. Michèle Sibiril connaît parfaitement les comptes et sera à même de répondre à toutes les questions que vous pourrez avoir.

Concernant les comptes 2024, ceux-ci font ressortir à ce stade un résultat prévisionnel positif de 217€ avec des recettes s'élevant à 20 224€ et des charges attendues à 20 007€.

Les recettes estimées comprennent un montant de cotisations estimées à 14 246€, correspondant à 838 cotisations déjà versées ou prévues et à recevoir. Le nombre de cotisations pourra naturellement encore légèrement évoluer d'ici la fin de l'année. Le montant prévisionnel est très légèrement inférieur au budget qui tablait sur 850 cotisations.

Les revenus du Congrès ont été moindres que prévu à 1 950 €, contre un budget de 2 600€, compte tenu d'un nombre de participants nettement plus faible qu'attendu. Cet écart de recettes a été partiellement compensé par des frais de congrès plus faibles qu'anticipé à 1 867€, contre un budget de 2 300 € et des dons liés au Congrès qui ont été de 350€ contre un budget de 500€.

Les ventes du Livre du 80ème anniversaire ont été plus faibles que prévu à 1 486€. Mais l'essentiel de l'écart par rapport au budget provient des dons et subventions qui ont été plus faibles que budgétées. La subvention de la Mairie de Paris s'est élevée à 1 500€ contre 2 000€ attendus, les dons communication n'ont été que de 115€, contre 2 000€ budgétés et il n'y a pas eu de dons recherche historique, ce dernier point ayant été totalement neutralisé, puisqu'en l'absence de dons, il n'y a pas eu de frais sur la recherche historique.

Enfin, les produits financiers sont attendus un peu au-dessus du budget.

Les dépenses comprennent un certain nombre de frais fixes, dont le loyer, qui sont en ligne ou proches du budget. Au-delà des points sur les charges déjà évoqués, tels que ceux relatifs au Congrès ou à la recherche historique, il y a surtout 2 points à signaler. Premièrement, on note des frais sur « Envois », qui ont été de seulement 8 106€ en très fort recul par rapport à 2023 et inférieurs de plus de 2 000€ au budget. Deuxièmement, grâce aux économies réalisées sur les frais d'Envois, nous avons dégagé suffisamment de ressources pour permettre un investissement de 1 000€ pour renouveler un ordinateur tout en dégagant un bénéfice attendu. Cet investissement de changement d'ordinateur était indispensable, compte tenu de l'état de l'ordinateur antérieur et des projets de re-fondation du site internet.

Discussion suite à cette présentation :

VK : pour le congrès, il n'y a eu qu'une trentaine de personnes.

JB : on était environ une quarantaine amis comme il y avait des invités, seulement 30 personnes ont payé. Chaque année, ça baisse régulièrement. C'est pourquoi on envisage de donner une aide pour inciter des adhérents à venir au congrès, en particulier pour une aide à l'hébergement.

MS : pour l'hébergement, on a un contact avec un lycée hôtelier à Clichy qui a ouvert en septembre 2024 une branche hôtellerie, et avec la possibilité de réserver des chambres en s'y prenant à l'avance. Ce lycée se trouve à Clichy et est accessible en métro. Les tarifs seront communiqués en même temps que le bulletin d'inscription.

JB : cette année, la baisse des inscriptions est sans doute liée à la date du congrès en septembre et au coût du séjour.

MS : l'idée serait que les associations régionales pourraient donner une aide au transport pour des adhérents qui souhaiteraient venir, mais bien sûr en fonction des possibilités de ces associations.

BC : les économies sur Envois sont liées au fait que la maquette a été complètement faite en interne, ce qui a entraîné même une augmentation de la capacité du volume d'information.

MS : En plus, on passe par un contrat en direct avec la Poste, ce qui nous a fait économiser 400 à 500 € sur l'année.

GV : la présentation de ce compte de résultat permet d'avoir les bases pour préparer le budget 2025

5- Orientations 2025

JB : les commissions Histoire et Communication sont regroupées pour cette présentation.

BC : s'exprime aussi au nom de MRV. 2 documents vous ont été adressés dimanche dernier. Une feuille de route qui v finaliser un projet qui a démarré depuis un an mais interrompu du fait du groupe de travail sur la thèse. Ce projet relatif à des outils de communication en lien avec le prochain congrès, 3 produits prévus : une présentation PowerPoint qui pourra être utilisée par tout le monde (pratiquement terminée), mise à jour du flyer 3 volets datant de 2 ans, un set de RollUps qui sera utilisé au niveau de congrès dans le cadre d'une exposition lors du congrès et qui pourra être soit dupliquée, soit utilisée par les associations régionales.

S'il y a des suggestions pour ce projet qui sera financé en partie avec la subvention de l'ONAC-VG, ne pas hésiter à nous les soumettre.

Discussion suite à cette présentation :

VK : vous parlez de l'ONAC-VG, avez-vous demandé une subvention dans ce cadre précis ? la subvention représente normalement 25 % du coût total du projet.

BC et JB : oui bien sûr dans le cadre du 80^{ème} anniversaire

VK : les panneaux d'exposition sont labellisés 80^{ème} anniversaire et c'est le Ministère des Armées qui délivre cette subvention

JB : oui c'est effectivement une subvention, mais délivrée par le Préfet de Paris après avis de l'ONACVG.

Le 2ème projet : c'est le projet d'évolution de notre site Internet. Suite à l'enquête dans Envols et à l'appel à bonnes volontés pour participer au groupe de travail sur le sujet. Aucun candidat e s'est manifesté et seulement 3 réponses à l'enquête, dont un membre du Conseil National. Au vu de ce retour, la démarche a évolué. Donc il s'est recentré au niveau du comité directeur. Le document envoyé est un document de cadrage qui propose une re-fondation de notre site internet avec comme objectif d'adapter notre communication aux nouveaux contextes et en particulier aux non-adhérents, c'est à dire grand public et descendants qui ne seraient pas adhérents. Un nombre de descendants non négligeable nous sollicite suite à la consultation du site pour avoir des renseignements sur leur ancien. Actuellement une cinquantaine et environ 6 ou 7 ont adhéré à une association régionale. Il faut donc redéfinir les publics cibles et de ce fait, les contenus. D'autres objectifs sont également abordés (cf document). Et il faut envisager l'avenir avec la diminution de nos ressources financières et il faut réfléchir à l'augmentation de notre moyen de communication par internet.

Un plan d'action est proposé. On en est au point numéro 3 et on attend votre retour sur ce document et vos suggestions.

Ensuite, la création d'un groupe de travail pour travailler sur les contenus et pour réaliser techniquement ce nouveau site, il faudra envisager de travailler avec l'extérieur. Des pistes sont en cours d'exploration.

Discussion suite à cette présentation :

FB : se propose pour le groupe de travail

GV : on ne parle plus des 27 856 dossiers découverts, y a-t-il quelque chose ? Est-il envisageable que ces 27 856 noms soient sur le site ? On aurait comme public éventuel de notre site d'éventuels historiens chercheurs.

BC : 2 choses : il y a les 27 856 noms et les 27 856 dossiers. Ce qui n'est pas la même chose en termes de contraintes de possibilité de mise en ligne. Techniquement, il faudrait que le système qui sera développé puisse gérer ce genre d'information. La liste des noms, c'est une option, la liste des dossiers c'est plus complexe et ça demande de réflexions complémentaires du groupe de travail.

GV : Qu'en est il de l'accord avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation pour prendre sur son site internet la liste des anciens Prisonniers de RR. Si on refond le site internet, comment articule-t-on les 2 choses ?

BC : Ca fait partie des éléments à réfléchir et à discuter. Le document pose les questions.

PC : remarque : n'a pas reçu le questionnaire. D'accord pour participer à ce groupe de travail. Dans l'état des lieux du document, il est évoqué la date de création du site en 2019. Il pense qu'il serait pertinent de ne pas laisser entendre qu'il n'y avait pas de site internet avant, puisque Pierre Grandet avait fait un travail fondateur du site de l'Union Nationale. Il me semble que lors d'un congrès précédent, j'avais évoqué le site sur les déportés espagnols de Matahausen (mais le nombre de déportés est connu). La difficulté pour RR est de répertorier tous les PG qui sont allés à RR (exemple récent d'un descendant dont le père n'est pas répertorié dans la base de YP). L'association VIA – VI B conjugue un aspect privé pour les adhérents et généraliste.

VK : au RV de l'Histoire à Blois, a rencontré Yves Lescure qui lui a dit qu'il n'avait reçu aucun renseignement de la part de l'Union Nationale.

JB : Dont acte. Pas de contact récent sur le sujet. Je voudrais revenir sur l'évolution de notre site internet qui doit être tourné vers le grand public. Ce site doit être attractif. Mais bon nombre de sites sont beaucoup plus dynamiques. Il est indispensable que sur ce nouveau site, que l'on ait dans les meilleurs délais possibles, la liste des ceux qui étaient à Rawa, c'est-à-dire qu'on la complète sur le site régulièrement mais déjà qu'on puisse produire les 22 000 noms me paraît indispensable par rapport à nos visiteurs. Dans la majorité des cas, ces visites sont personnelles (descendants). Mais on ne pourra pas mettre 22 000 biographies. Mais il faut mettre dès que possible la liste des 22 000 noms. Suite à un contact avec un professionnel de la création de site, la jeune génération est sur les réseaux sociaux. Pour avoir de nouveaux adhérents, il faut qu'on lui donne une présentation du camp, mais il faut l'attirer en lui donnant la liste. Cette liste sera à compléter. Objectif numéro 1 : site avant tout grand public, avec la liste en priorité et avoir des mises à jour régulières.

BC : les écrits sont extrêmement importants. Ne pas laisser dans le document la date erronée de la création du site internet. Par ailleurs, il me semble que la convention avec la FMD n'a pas été retournée.

JB : effectivement, pas de retour de la convention avec la FMD.

VK : le site de la Bretagne va être refait car il est « vieillot ».

GV : est-ce que le Comité Directeur envisage de recourir à un prestataire extérieur ? est-ce qu'il a été envisagé de faire appel à des prestataires professionnels qui ne facturent pas leurs prestations, par exemple par le biais de l'association Passerelles et Compétences

JB : ça fait partie de nos pistes de réflexion

BC : on travaille sur 3 directions et c'en est une potentielle, sachant qu'on ne pourra aborder cette question que lorsque le cahier des charges sera écrit (par le groupe de travail). Autres possibilités :

s'adresser à des professionnels (si on obtient des subventions), ou de travailler avec des écoles d'ingénieurs du numérique.

VK : si école d'ingénieurs, qui va faire le suivi ?

BC : le site doit être remis avec toutes les clés pour le gérer ultérieurement comme cela se passe actuellement avec Claude. Ce sera compris dans le cahier des charges.

GV : est-ce qu'on envisage que l'Union Nationale soit sur 1 ou plusieurs Réseaux Sociaux ?

FB : plusieurs problématiques : il y a déjà sur Facebook, quelqu'un qui communique sous le nom de Rawa Ruska. Ce n'est pas normal.

BC : ce n'est pas possible d'interdire la création d'un profil Facebook.

MS : on ne devrait pas autoriser, mais seul le nom de « Ceux de Rawa Ruska » est protégé.

FB : en plus, il y a des communications qui n'ont rien à voir avec notre association.

BC : le problème est qu'on ne peut pas protéger le nom de Rawa Ruska puisque c'est le nom d'une ville d'Ukraine

JB : effectivement, être sur un réseau social, c'est une possibilité, mais il faut une personne pour gérer.

AAL : dans les propositions de BC, il faut bien noter que la mémoire des gens très proches des anciens de RR va s'étioler. Mais il y a une chose qui m'a attiré chez les « Rawa », ce sont les raisons pour lesquels les gens n'ont pas accepté l'inacceptable, et cette problématique peut apparaître grâce à l'utilisation des thèmes sur lesquels, dans la mémoire, ceux de Rawa sont quelque chose d'important. Et ça peut faire le lien avec le monde mémoriel, avec le monde éducatif, avec les commémorations en général et les autorités en particulier et surtout, faire le lien avec les mémoires vivantes qui soient liées avec la jeunesse dans le cadre d'expositions, de conférences. Elles sont toujours bien vécues dans les lycées les collèges...Ça permet d'ouvrir sur le monde mémoriel autre que celui qui dépend des forces qui s'amenuisent.

BL : D'accord avec tout ce qui a été dit. Des propos sur la guerre actuelle figurent sur cette page et ça ne concerne pas notre association

BC : Mais c'est le problème : Rawa Ruska est une ville d'Ukraine. Il faudrait parler plus su Stalag 325 que de Rawa Ruska, ça nous identifie mieux.

GV : nos anciens parlaient de Rawa... Quand des petits enfants ont entendu parler de Rawa, ce n'est pas du Stalag 325. Il faut trouver un mariage entre les 2, il faut garder Rawa Ruska dans le titre d'accroche.

JB : reprise de l'ordre du jour.

6 - Budget Prévisionnel 2025

MS : vous avez reçu une version 2 du budget hier. On attendait le dernier moment pour indiquer le montant de la subvention de l'ONACVG mais l'information ne nous a pas été communiquée à temps. Nous avons eu un appel de la Préfecture lundi matin pour nous demander de fournir un RIB en version PDF pour le versement de la subvention, mais le montant ne nous a pas été communiqué.

Lecture du texte de Benoît Valleaux à propos du budget 2025 :

Concernant le budget 2025, qui vous est présenté aujourd'hui et qui sera soumis à votre vote vise naturellement un budget à l'équilibre. Plusieurs éléments importants sont à signaler sur cette proposition de budget.

Tout d'abord, concernant les recettes, le budget est établi sur la base d'une hypothèse de 800 cotisations, en recul par rapport au nombre attendu cette année (838 cotisations anticipées à ce jour). Cette hypothèse d'une baisse du nombre de cotisations nous semble logique au regard de la tendance observée ces dernières années. Par ailleurs, le montant des cotisations est stable à 17€ par adhérent.

Le budget 2025 table sur une contribution nulle du Congrès, avec un équilibre entre d'une part les recettes du Congrès de 3 250€ + 200€ et d'autre part les frais du Congrès et dons coopératifs qui s'élèvent à 3 150€ + 300€. Enfin, la subvention de l'ONACVG de 1 000€ est au regard des frais d'hébergement.

La vente du Livre du 80^{ème} anniversaire est budgétée à 750€, correspondant à la vente de 10 livres à 18€ + 50 livres à 9 € (pour les associations régionales) + 120€ au titre des frais d'envoi, qui sont budgétés dans les charges.

Nous supposons une subvention stable de la Ville de Paris à 1 500€ et une subvention de l'ONACVG de 2 000€, qui semblent réalistes compte tenu des échanges récents.

Nous avons retenu une hypothèse de 4 200€ de dons qui serviront intégralement à financer la re-fondation du site internet. Ainsi, dans le budget qui vous est proposé, le financement de la re-fondation du site internet est en très grande partie tributaire des dons qui seront reçus.

Nous avons également retenu un prélèvement sur la réserve recherche historique de 2 000€, qui est l'exacte contrepartie du budget supposé des frais recherche historique de 2 000 €, le total étant naturellement à l'équilibre.

Enfin, côté recette on note une légère baisse des produits financiers attendus l'année prochaine, par rapport à cette année, compte tenu de la baisse attendue du taux de rémunération du Livret A l'année prochaine.

En ce qui concerne les dépenses, au-delà des postes de charge déjà mentionnés, on note une augmentation modérée des frais d'Envois à 8 500€ et pour le reste des frais qui sont fixes dans la grande majorité des cas.

Je vous prie encore de bien vouloir excuser mon absence pour cause de contrainte professionnelle et je laisse Michèle Sibiril répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Avec mes respectueuses et amicales salutations,

Discussion suite à cette présentation :

GV : je constate dans ce projet de budget, qu'on compte sur des dons pour l'amélioration du site internet. Donc je ne peux pas ne pas observer que pour l'instant, on n'a pas le financement. Et donc, je pose la question de l'augmentation éventuelle de la quote-part même si ça ne couvrirait pas le montant en question. Il faudrait envisager de préparer les associations régionales à une augmentation prochaine de cette quote-part. Il ne faut pas que ce sujet soit un tabou, et il y va de l'avenir de notre Union Nationale. Il faudrait informer les associations régionales suffisamment à l'avance par une augmentation de la quote-part afin qu'elles puissent la répercuter sur leurs adhérents. Le projet de budget démontre qu'on est dans une période difficile. Il faut remercier Bernard qui a fait la mise en page d'Envois pour réduire les coûts. La marge de manœuvre en matière de réduction de dépenses est consommée. Si on ne touche pas aux recettes, on va avoir des ennuis dans l'avenir.

VK : ce sera difficile avec les adhérents. Les adhérents sont souvent dans plusieurs associations et ça risque d'être difficile de demander plus.

JB : c'est aux adhérents de faire le choix de Rawa entre différentes associations et je rejoins tout à fait ce que viens de dire GV.

FB : le coût du site internet ne va pas grever les budgets des prochaines années. C'est exceptionnel. Pourquoi ne pas voir une participation exceptionnelle des associations régionales plutôt que des adhérents. Ça me semblerait plutôt plus judicieux.

MS : j'ai fait le calcul : 4 200 € divisé par le nombre d'associations, ça fait 233 € par association. On peut envisager de faire un appel en fonction de leur nombre d'adhérents, en 2025 ou en 2026.

GV : aujourd'hui, c'est le site internet, demain il y aura autre chose.

AG : je pense qu'il faudra faire un appel aux dons.

VK : La Bretagne ne pourra pas participer, d'abord parce qu'on a notre site internet et que le livret concernant nos activités depuis 12 ans a coûté de l'argent. Et il y a d'autres projets : exposition...

JB : c'est bien noté. Tu as bien l'esprit associatif pour la fédération. La Bretagne dans sa grande majorité l'a décidé. Et on respecte ce choix. Il y a d'autres associations plus modestes, qui font des choses, qui n'en parle pas et qui dépense de l'argent également. Nous sommes une fédération, on y adhère pleinement et non du bout des doigts.

PC : je rejoins l'idée que ce soit un appel aux associations régionales avec un aspect exceptionnel plutôt que de prévoir une augmentation de la quote-part, qui donneront ce qu'elles voudront ou ce qu'elles pourront.

MS : s'il y a des dons qui sont faits par des particuliers à l'Union Nationale, ils pourront bénéficier du crédit d'impôt.

GV : si on augmente le montant de quote-part, les associations régionales sont libres d'augmenter ou non leur cotisation. Et ça revient au même que de faire une cotisation régionale.

FB : L'augmentation de 1 € par adhérent permet de recueillir 800 € et ça ne suffira pas.

GV : si on parle du site internet à nos adhérents, ça ne les intéresse pas. Ils ne vont pas sur le site. Donc demander une contribution exceptionnelle ne pourra pas être compris de nos adhérents.

BC : de mon point de vue, il faut distinguer le projet à financer et on a un équilibre à garantir dans les comptes de l'Union Nationale. Nos frais fixes sont à peine couverts par les rentrées des cotisations et il va falloir sans doute réfléchir à réduire les frais de base incompressibles ou à augmenter les cotisations. Mais il ne faut pas mélanger les 2 aspects.

GV : de mon point de vue, c'est strictement le même problème. Nous sommes confrontés pour la première fois à une marge de manœuvre limitée, et celle-ci est pérenne. Autant faire le premier en pensant à un peu plus loin que l'année prochaine et à lisser dans le temps ce genre de décision.

BC : prenons le problème du financement du projet d'un côté et celui du financement du fonctionnement de l'UN et essayons de nous projeter sur 2026, 2027 et même 2028.

GV : 4 200 € de dons dans un budget, c'est irréaliste. Quand on vote un budget, il faut qu'il soit sincère et qu'il ait des chances de se réaliser. Ce n'est pas normal de mettre 4 200 € de dons pour arriver à équilibrer les comptes. Ce n'est pas un projet de budget sincère.

MS : je ne suis pas d'accord

AAL : favorable au projet de budget

VK : On ne voit pas sur quels postes se portent les 3 000 € de subventions de l'ONACVG. On ne voit pas le projet du 80^{ème} anniversaire dans le budget. On n'est pas sûr de recevoir cette subvention.

MS : tant qu'on n'a pas reçu le montant de la subvention sur le compte, on n'est pas certain de ce qu'on va recevoir

JB : le budget pour les frais de fonctionnement est tout à fait réaliste, et l'investissement du site internet est lié au financement.

BC : ou pas en 2025 mais peut être en 2026.

JB : les couleurs dans le budget permettent de faire le lien entre les recettes et les dépenses.

VK : les 1 000 € de frais d'hébergement font partie de la subvention de l'ONACVG.

MS : oui, cela fait partie du projet du 80^{ème} anniversaire.

JB : le coût des bénévoles inclus dans le projet ne sont pas inclus dans le budget.

MS : on ne peut pas faire un lien direct entre la demande de subvention et le budget

VK : avez-vous reçu l'arrêté du Préfet,

JB : non pas encore

BC : le dossier a été accepté par l'ONACVG

MS : on va recevoir une subvention, ayant reçu un appel pour nous demander le RIB de l'UN.

BC : le terme de Don est réducteur. Il faudrait plutôt comprendre : autres financements

BC : plus de remarques

Le budget a été soumis au vote :

VOTE

CONTRE	ABSTENTION	POUR
123	64	558

7 – Envois N°306

La revue sera assez fournie : 36 pages, elle sera envoyée début janvier.

3 articles de fond : par Valentin Schneider, un résumé de son intervention au congrès de 4 pages ; un article sur Kobierzyn de 8 pages et un article sur les évadés de Zwierzyniec de 3,5 pages.

2 biographies d'anciens ; un article du Tarn d'Alain Gimeno sur Roger Maire sur son dessin imitant Guernica

On est en finale de maquette. A noter que pour la première fois, le comité éditorial élu en décembre dernier a revu 4 articles, avec quelques modifications apportées par les auteurs suite aux remarques.

Le comité éditorial fonctionne et interviendra pour toute sorte de publication sur le site internet.

Cela permet au groupe d'avoir une autorité pour éviter qu'il y ait des non-vérités ou des informations pas bien sourcées qui seraient communiquées pour nous permettre d'augmenter la qualité de nos publications sur Internet.

8 - Proposition de Viviane Kervinio d'un livre album pour le 80ème anniversaire du retour des PG

JB : Viviane a adressé à tous les membres du CN cette proposition émanant de Chochana, Boukhobza d'imaginer un livre album. Sachant qu'on a une subvention de 1 500 € attribuée par le Ministère des Armées il y a une dizaine d'années. Voici mon avis sur le contenu possible de cet album : un album pour le 80ème anniversaire doit être un album limité uniquement à des photos de PG de Rawa, soit dans un camp soit à leur retour immédiat, uniquement des photos de l'époque, c'est le premier point. Le deuxième point, il faudrait que cet album soit parité par rapport aux nombres d'associations régionales (19) quel que soit l'importance des associations locales, que chaque association locale puisse proposer plusieurs anciens. Un état civil réduit et le passage dans différents camps, et comme on aura au congrès l'intervention de 2 descendantes sur le retour de leur père, il faudrait que les présidents des associations locales se tournent vers leurs adhérents et détectent des possibilités de descendants présents lors du retour de leur père ou leur oncle lors de leur retour de captivité. Il pourrait donc y avoir un texte dans cet album. L'objectif est de parler du retour dans le cadre de ce 80ème anniversaire. Quelques exemplaires seraient destinés à chaque association régionale. C'est le canevas que je propose. Et il faut que cela rentre dans la limite de la subvention de 1 500 €. C'est l'occasion d'utiliser ces 1 500 € de subvention et le sujet du retour des PG n'a jamais vraiment été abordé. Il faut profiter du fait que des anciens ayant vécu ce retour sont encore là et il me semble important d'en recueillir les témoignages.

GV : sur le fond : j'approuve totalement l'idée de cet album. Je pense que c'est une excellente idée pour utiliser enfin les 1 500 € de subvention que nous avons eu l'honnêteté de ne pas inclure dans nos budgets en attendant de les utiliser correctement. Sur le contenu, je pense que je ne suis pas le seul à constater au sein des associations qu'il y ait 2 catégories de descendants : ceux qui étaient nés avant le départ à la guerre et ceux qui sont issus de familles qui se sont composées après le retour du prisonnier. Et cela donne des récits de retour totalement différents. Les témoignages à recueillir sont ceux nés avant le départ du papa. Un tas d'histoires intéressantes, dramatiques ou heureuses, souvent difficiles. Ce sera plus difficile d'avoir des retours de ceux qui n'étaient pas mariés, mais il ne faut pas les oublier. Il ne faut pas privilégier les uns par rapport aux autres. Pour l'égalité de traitement des associations, ça ne me paraît pas souhaitable. Un minimum de proportionnalité doit être pris en compte, on a des critères (quotes-parts versées) pour introduire un minimum de proportionnalité. On peut trouver une répartition « honnête » entre les associations. Mais ça suppose d'avoir une petite idée sur le format de l'album. Ça mérite d'être évoqué. Le nombre de pages est sûrement conditionné par le budget. Et la question est de savoir si on consacre 1 page par ancien ou 2 pages... A mon avis, il faut déterminer un format.

VK : vous parlez de choses qui n'ont rien à voir avec un album photo. Mon idée qui rejoint un peu celle de Jacques, c'est d'avoir la base de données faite à partir des Meldung et de mettre un tableau Excel (nom, prénom et date de naissance des anciens) et on mettrait toutes ces personnes avec date de décès et éventuellement photo des anciens. Ça nous permettrait de mettre toute cette base de données qui serait envoyée à chaque président de région qui compléterait la base actuelle. Si vous voulez mettre des textes, il faudrait plutôt faire un livret. Mais ça n'a rien à voir.

BC : Mais 20 000 noms dans l'album photo, ça fait combien de pages ?

VK : mais on peut faire un tome 1 et un tome 2

BC : mais les 20 000 noms, ça prend combien de pages.

GV : si on a 40 noms par page, ça fait 500 pages et pas de photos.

BC : je ne vois pas faisabilité de la chose dans l'enveloppe financière.

GV : derrière la question de Viviane, il y a la question de fond : quel est l'objet de cet album ? La proposition de Viviane, c'est de faire un annuaire des anciens de Rawa, alors que la proposition du Président, c'est de faire un album sur nombre limité d'anciens de Rawa pour décrire les conditions de

leur retour en France et avec une photo de la personne et cette proposition colle avec le thème national pour 2025, l'année du retour.

VK : il faudrait faire un livret et pas un album photo ;

AG : tout d'abord, je tiens à remercier ceux qui ont fait ces propositions. Ensuite, pour la réalisation, ça paraît difficile. Trouver des photos de tous nos anciens, c'est mission impossible. Mais quel en sera le coût ? 1 500 € à utiliser, c'est bien mais cela sera-t-il suffisant ?

GV : ne pas trouver les photos de tous mais faire une sélection de quelques-uns.

VK : n'est pas d'accord pour mettre quelques-uns.

PC : Je ne comprends pas la finalité du projet. Même s'il y a une subvention de 1 500 € à dépenser ; Au vu de la confusion des échanges, je ne pense pas qu'on soit en mesure de faire ce travail pour 2025. Et est-ce que cela ne se chevauche pas avec le projet du site internet. Et il ne faut pas courir plusieurs lièvres à la fois. Il serait plus pertinent de concentrer le travail autour du site. Et simplement, un livret avec quelques témoignages (12 ou 15) qui marquent les choses, serait plus simple et plus pertinent. Mais a-t-on le temps, la disponibilité ? Je ne souscris pas à cette proposition.

BC : il faut définir un objectif clair. Il nous reste quelques témoins vivants du retour de ces PG, on est dans le 80^{ème} anniversaire, et ils peuvent nous raconter ce moment précis de l'histoire. Collecter ces témoignages aujourd'hui, ça a du sens. Ces témoins vont disparaître à court terme. C'est important de collecter maintenant ces récits.

GV : on parle des témoignages de descendants vivants qui ont vu revenir leurs pères, il ne faut pas oublier qu'un certain nombre d'anciens ont écrit leurs mémoires, et parmi ces anciens, certains ont fait un chapitre sur leur retour. Et après tout, pourquoi ne pas citer les anciens eux-mêmes.

JB : c'est vrai que la formule livret serait certainement la plus adéquate pour ce que l'on veut faire.

Il lit le dernier § du livre d'Alexandre Montellimard : *Je devais prendre le train pour A 19 h. En ce temps, ce train de campagne bataillait pour monter la côte, (on est donc en juin 45, il est quand même arrivé à)* *Nous étions 3 à descendre, dont 2 gars de Saint Paul de Mont. Personne n'avait prévenu ma mère (il était célibataire) que j'arrivais ce jour. A cette époque, peu de gens avait le téléphone, mais chaque soir, depuis un certain temps, elle descendait jusqu'à la route dans l'espoir de me retrouver. Lorsqu'elle m'a vu, elle est venue vers moi et m'a serré fortement dans ses bras. Je rêvais alors à la bonne soupe qu'elle avait certainement préparée et qui m'attendait sur le feu. Je n'avais rien mangé depuis le matin. C'est donc son témoignage. Au-delà des témoignages des uns et des autres, il y a ceux qui ont écrit leur retour.*

BC : cette idée de Jacques de prendre des témoignages vivants, c'est une idée à creuser car c'est le recueil important ; Après, que va-t-on faire avec ça, on n'en sait rien mais c'est de la matière historique. On peut en faire un livret. Mais ces témoignages à recueillir, c'est un devoir de le faire au sein de l'UN.

VK : il faut faire un petit livret format A5 mais pas un album photo.

GV : d'accord avec VK J'aurais bien aimé qu'on retrouve le discours de Rose Marie Antoine lorsqu'elle était présente à un congrès de RR, invitée par Viviane et qu'elle avait déclaré : A leur retour en France, ceux de RR ont connu un deuxième enfermement

VK : ancienne directrice de l'ONACVG

BC et MS : difficultés pour retrouver son discours.

JB : on s'oriente vers le livret

BC : il faudrait impliquer toutes les associations régionales, il faudrait qu'elles identifient les témoins potentiels

VK : le livret, je ne le fais pas

JB : recensement de ces personnes.

MS : porte-parole de Claude qui nous a dit que dans les biographies des parties de témoignages sur le retour. Il va recenser les biographies qui sont le site et voir ce qui serait exploitable. On pourrait faire un premier tri mais cela impliquerait moins les associations régionales.

BC : le cœur de l'objectif, c'est de capter les témoignages de ceux qui ont vécu le retour des PG.

MS : quel est le coût du livret ?

VK : celui de 68 pages, 1 500 € pour 500 exemplaires et celui de 23 pages le coût est moins important.

BC : si on fait quelque chose, il faut qu'il soit disponible pour notre congrès.

GV : et sur la table aux Rendez-vous de l'histoire

MS : il faut qu'il soit conçu d'ici fin juin.

MS : est ce que le coût du livret sera bien imputé sur la réserve Album ?

.GV – BC : Oui bien sûr

VK : voir avec André Rakoto pour mettre la labellisation du 80ème anniversaire

BC et JB : bonne idée

BL : faire un appel

BC : oui dès qu'on aura fait le cadrage.

GV : 150 livres d'anciens de RR avec peut être des témoignages de leur retour.

VK : Positif : pas d'album à faire et ai donné une idée.

VK : un ancien a eu son certificat d'Etudes à RR

9 - Questions Diverses

JB : pas de question diverse reçue

VK : de la part de Christine Noël-Chastanet : Alexandre Millet va faire une conférence à Tarbes le 18 juin

FB : Une plaque Rawa Ruska va être posée à Auch le 12 avril prochain

VK : une à Lorient

BC : en Mars : inauguration d'un mémorial à Cahors + conférence d'un historien.

GV : Compte tenu des révélations de Valentin Schneider sur la date d'arrivée du 1er convoi, est ce qu'on va officialiser la date du 12 avril ?

BC : le 12 à 9 h du soir, et on a pensé qu'ils étaient descendus du train le 13 avril

GV : suite à un témoignage d'une descendante d'un prisonnier qui est arrivé avec le 1er convoi, qui a pris des notes pour se souvenir. Dans ses notes, il avait mis 12 avril et elle a tapé les notes de son père et a modifié la date pour mettre 13 avril. Dans le manuscrit, il y a le 12 avril.

BC : on ne sait pas d'où vient la date du 13 avril

MS et JB : date des prochains Conseils : mercredi 4 juin 2025 et mercredi 3 décembre 2025

AG : dans le Tarn, il y a un comité départemental des associations de la résistance et de la déportation dont Ceux de RR fait partie depuis toujours. Mais dans les autres départements de la région, il n'y en a pas. Est-ce une particularité du Tarn ? Est-ce qu'il en existe ailleurs ?

BC : pas dans notre département

VK : Yolande fait partie du comité en Vendée

10- Conclusion du Président

Au revoir à tous

Bonnes fêtes de fin d'année

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.

Tableau des votes

Cotisations versées au 12 Décembre 2024					Approb. CR CN			BUDGET PREVISIONNEL		
	Quotes parts	Pouvoir	VOTANTS	pour	contre	abstentio	pour	contre	abstentio	
C Martin	Aquitaine	19	FB	19	19		19			
A Delivert	Auvergne	11		0	0		0			
M Reymond Vaudry	Basse Normandie / Mayenne	36	BC	36	36		36			
P Cholet	Bourgogne Franche Comté	33	BC	33	33		33			
V Kervinio	Bretagne	73		73	0	73	0	73		
V Pesse	Corse Alpes Maritimes	45		0	0		0			
B Lhermet	Gard Lozère	31	JB	31	31		31			
F Barsacq	Gers	42		42	42		42			
M Baudrier Barbari	Grand Ouest	4		0	0		0			
B. Fritsch	Lorraine Alsace	25	JB	25	25		25			
B Candelon	Lot-et-Garonne/Dordogne/Quercy	88		88	88		88			
P Facques	Nord Pas de Calais / Belgique	0		0	0		0			
M Sibiril	Paris / île de France	107		107	107		107			
C Noel Chastanet	Hautes Pyrénées	19		0	0		0			
G Valère	Rhône Alpes (+Loire et Ain)	64		64	64		0	64		
M Jehan	Seine Maritime Eure Somme	69	JB	69	69		69			
M Dunand	Savoie Dauphiné	53		53	53		53			
A Gimeno	Tarn / Tarn et Garonne / 31 / 11	48		48	48		48			
Y Fournier	Vendée	50	VK	50	0	50	0	50		
	Jacques Brument			1	1		1			
	Bernard Candelon			1	1		1			
	Michèle Sibiril			1	1		1			
	Benoît Valleaux		MS	1	1		1			
	Claude Vanneste		MS	1	1		1			
	Alain Albert Leclerc			1	0		1			
	Martine Reymond Vaudry		BC	1	1		1			
	Total	817		745	621	0	123	558	123	64
	Présent									
	Visio									